

Interpellation – Les enfants et les personnes à risque sont-ils vraiment les bienvenus aux matchs de football à la Tuilière ou à la Pontaise ?

Le 9 décembre 2023, à l'issue du match Lausanne-Sport – Genève-Servette au Stade de la Tuilière (1-1), l'entraîneur lausannois Ludovic Magnin poussait un coup de gueule contre ses propres supporters, qui avec l'allumage de très nombreux fumigènes ont engendré le report de 15 minutes du début du match, puis deux interruptions de la partie : « *C'est inacceptable! Au lieu de nous soutenir dans nos temps forts, ils nous coupaient le rythme* » (24 Heures, 10/12/2023). Le joueur servettien Timothé Cognat disait pour sa part que « *le match a été un peu cassé à cause de ces débiles de supporters* » (RTS, 09/12/2023).

Outre l'exaspération d'entraîneurs et de joueurs, de plus en plus nombreux sont aujourd'hui les spectateurs des matchs de football se tenant dans les stades lausannois de la Tuilière et de la Pontaise à dénoncer l'utilisation récurrente et abusive de fumigènes lors de la quasi-totalité des matchs qui, outre leur gâcher la vue du match, leur pique les yeux ou la gorge.

Des sondages effectués par le Lausanne-Sport en ce début d'année auprès de ses supporters sur les expériences vécues au stade montrent que les fumigènes et la pyrotechnie sont une des principales préoccupations évoquées. Sur son site internet, le club y répond ainsi « *Nous entendons vos préoccupations par rapport aux éléments de fumigènes et pyrotechnie. Sachez qu'un dialogue continu a lieu avec les responsables du Kop Sud pour discuter, sensibiliser et cadrer ces éléments. Force est de constater que les mesures et les dialogues entamés jusqu'à aujourd'hui ne suffisent pas et que cela entrave l'expérience d'un grand nombre de spectateurs. Le club va continuer à dialoguer avec ses supporters, de sorte que leurs actions (chants, soutien, tifos) continuent d'apporter une plus-value aux joueurs, à l'ambiance, mais qu'elles puissent aussi permettre à des familles, des plus jeunes et tout un chacun de vivre une expérience de match la meilleure possible* » (www.lausanne-sport.ch/retour-sondages, 21/02/2024).

Si cette réaction du club est à saluer, il est utile de rappeler que l'utilisation de fumigènes et pyrotechnie est strictement interdite dans les stades de football. Ainsi, le « Règlement des stades de l'Association Suisse de Football (ASF) » (01.05.2010) précise à son article 7 sur le « Comportement dans le stade » qu'« *il est interdit à tous les visiteurs du stade (...) d'allumer ou de lancer des articles de pyrotechnie et des feux d'artifice (feux de Bengale, fusées éclairantes, pétards, poudre à fumée, gros pétards etc.)* ».

Le « Règlement stade de la Tuilière » (FC Lausanne-Sport / LS Vaud Foot SA / LS Hospitality SA, 12/2022) reprend ces éléments à son article 9, en précisant que il est interdit « *d'accéder au stade avec les objets suivants : (...) articles de pyrotechnie et de feux d'artifice (feux de Bengale, fusées éclairantes, pétards, poudre à fumée, gros pétards etc.)* » et « *d'allumer ou de lancer des articles de pyrotechnie et des feux d'artifice (feux de Bengale, fusées éclairantes, pétards, poudre à fumée, gros pétards etc.)* ». Le speaker du stade de la Tuilière le rappelle d'ailleurs désespérément à chaque match.

Le constat est donc aujourd'hui que les clubs et leurs services de sécurité au sein des stades sont malheureusement incapables d'empêcher l'utilisation de fumigènes qui nuisent au confort et à la santé des spectateurs.

L'effet des fumigènes sur la santé a d'ailleurs trop peu été abordé jusqu'ici. Si la toxicité associée à l'exposition aux fumées de fumigènes est largement dépendante du type de fumigène utilisé –

composants chimiques, type de réaction pyrotechnique, produits générés –, elle recouvre toujours la problématique des particules fines et ultrafines inhalées.

Selon Malik Mekki, auteur d'une thèse de doctorat sur les fumées de fumigènes¹, ceux-ci contiennent tous "environ 80% de nanoparticules", "qui peuvent pénétrer jusque dans les alvéoles pulmonaires" (Sciences et Avenir, 25/07/2018). Les effets connus sur la santé de l'exposition aux particules issues de la combustion sont essentiellement d'ordre respiratoire et cardio-vasculaire.

De plus, au-delà de l'exposition aux particules, les métaux et les composés issus de la dégradation des composés organiques par la combustion représentent des sources de pollution avérées.

Enfin, si la problématique de l'exposition aux fumées de fumigènes est relativement peu documentée, des études in vitro conduites sur des modèles cellulaires humains montrent l'activité oxydante et inflammatoire des fumées issues de plusieurs types de fumigènes ^{1, 2 et 3}.

Ces éléments étant exposés, nous souhaitons poser les questions suivantes à la Municipalité :

- 1) Comment la Municipalité perçoit-elle le fait que, malgré les interdictions en vigueur, des fumigènes soient régulièrement utilisés au sein des stades de football propriétés de la Ville de Lausanne ?
- 2) En tant qu'autorité communale et propriétaire des stades, la Municipalité a-t-elle déjà abordé la problématique de l'usage des fumigènes dans les stades avec les clubs de football lausannois ?
- 3) Quelles mesures la Municipalité compte-t-elle prendre pour mettre un terme à l'utilisation des fumigènes dans les stades de la Tuilière et de la Pontaise ?
- 4) Dans les contrats de location des stades aux clubs de football, est-il prévu des pénalités en cas de mauvais usage du stade ? Si oui, selon quel mécanisme et avec quelles conséquences ?
- 5) Par mesure de précaution, tant que les clubs n'ont pas réussi à résoudre la problématique des fumigènes, la Municipalité ne devrait-elle pas recommander aux enfants et aux personnes à risque de ne plus se rendre aux matchs de football à la Tuilière ou à la Pontaise ?

Nous remercions d'avance la Municipalité pour ses réponses.

14 avril 2024

Valéry Beaud

Ilias Panchard

Anne Berguerand

Louis Dana

Valentin Christie

Valentin Vouillamoz

¹ Malik Mekki, Thèse de doctorat « Caractérisation physico-chimique et évaluation toxicologique de fumées particulaires produites lors de tirs de petit calibre et de fumigènes : étude comparative » (Normandie Université, 2017).

² Violaine Martin de Lagarde et al., « Oxidative potential and in vitro toxicity of particles generated by pyrotechnic smokes in human small airway epithelial cells », *Ecotoxicology and Environmental Safety* 239 (2022).

³ Violaine Martin de Lagarde et al., « Acute and repeated exposures of normal human bronchial epithelial (NHBE) cells culture to particles from a coloured pyrotechnic smoke », *Environmental Toxicology and Pharmacology* 105 (2024).